



Centre Yverdonnois de Gastroentérologie et Endoscopies

Dre Sophie BUYSE, Dr Yves FLATTET, Dr Hugo MAYE, Dre Elisa SOLLELIS

En Chamard, 55D

1442 Montagny-près-Yverdon

Mail: info@cygnemed.ch

Informations avant la réalisation d'un examen par vidéo-capsule

-Qu'est-ce qu'un examen par vidéo capsule et pourquoi est-il prescrit ?

Un examen par vidéo capsule (entérocopie) vous est recommandé.

Cet examen permet d'obtenir des images de l'ensemble de l'intestin grêle (petit intestin) et de recommander des lésions (saignement de petits vaisseaux, ulcères, lésions tumorales...) dans votre petit intestin.

Afin que vous soyez pleinement informé (e) du déroulement de cet examen médical, nous vous prions de lire attentivement ce document d'information.

Veuillez ensuite signer le formulaire de consentement avant le jour de l'examen, en indiquant la date.

Votre médecin est à disposition pour répondre à toute autre précision que vous souhaiteriez obtenir. Cet examen est une analyse diagnostique stricte (qui ne permet pas la réalisation de prélèvements ni d'effectuer un traitement interne).

-Quel est le déroulement de l'examen?

L'examen par vidéo capsule implique d'avaler une petite capsule à usage unique (de la taille d'un gros comprimé, tel Dafalgan 1 gramme) qui contient une caméra vidéo et qui progresse naturellement le long du petit intestin tout en prenant des images de l'intérieur de votre petit intestin.

A votre arrivée au CYGNE le jour de l'examen, l'équipement nécessaire à l'examen sera mis en place sur votre abdomen:

Huit capteurs seront collés sur votre ventre et reliés à un boîtier-ceinture d'enregistrement des images à porter sur votre taille.

Puis, vous avalerez la capsule avec l'aide d'un verre d'eau plate.

Un rasage de l'abdomen peut être nécessaire en cas de pilosité abondante.

La capsule est fabriquée par un matériau résistant à la digestion et s'éliminant naturellement. Elle permet de visualiser la muqueuse de votre petit intestin.

Après environ huit heures d'enregistrement, le boîtier doit être rapporté au CYGNE : il sera retiré et les images seront téléchargées sur un ordinateur afin que votre médecin puisse procéder à l'analyse des informations reçues au cours de l'enregistrement.

-Quels sont les risques de l'examen ?

Dans des cas isolés, une occlusion intestinale peut se produire après la prise de la capsule, nécessitant l'enlèvement endoscopique ou chirurgical de la capsule (moins de 1% des cas). Le risque d'occlusion est plus élevé chez les patients ayant déjà souffert d'une occlusion intestinale ou chez qui on suppose un rétrécissement intestinal (sténose). Dans ces cas, l'exécution d'une endoscopie par capsule n'est pas possible ou doit être précédée d'une évaluation des risques et avantages et précédée d'une IRM de l'intestin grêle.

Le pourcentage de visualisation des lésions diminue lorsque la préparation à cet examen n'est pas bonne et que des résidus alimentaires sont encore présents.

-Y a-t-il des précautions particulières à prendre ?

Au delà de la préparation utile au rinçage de l'intestin (prescrite ci-après), il est aussi impératif d'obtenir un accord préalable auprès de votre caisse d'assurance maladie pour la prise en charge de cet examen.

Cette demande sera déposée par votre médecin spécialiste.

En cas de non-accord de l'assurance, les frais de l'examen seront à votre charge (prix de la capsule-caméra: environ CHF 800, Tarif Tarmed des matériaux utiles pour tout l'enregistrement avec analyse médicale environ CHF 1000).

Le port d'un stimulateur cardiaque (pace-maker) ou défibrillateur cardiaque est une contre-indication relative à discuter avec votre médecin.

-Que dois-je faire pour me préparer à l'examen ?

La prise de FER doit être stoppée 10 jours avant l'examen

La veille de l'examen, une diète liquide stricte doit être entreprise (bouillon, tisane, thé, boissons claires, boissons sans résidu de fruits). Vous pouvez si besoin manger un repas sans résidu de fruit ni de légume (patate, pâtes, oeufs, viande, poisson) et devez alors l'accompagner de 4 jets de FLATULEX.

La veille de l'examen, vous pouvez encore manger un repas léger, vers 18heures, puis suivre strictement le protocole de nettoyage intestins joint ci-après (PLENVU).

L'examen par vidéo capsule de l'intestin grêle nécessite impérativement un nettoyage approfondi de l'intestin afin d'obtenir des images de bonne qualité lors du passage de la capsule et enregistrées par la caméra. Le premier critère qualité de l'examen est la qualité de votre préparation: Il est donc impératif de suivre précisément le protocole de préparation ci-après.

La diarrhée provoquée par ce liquide est l'effet recherché-nécessaire pour l'obtention d'une évacuation complète de l'intestin.

Vos médicaments peuvent être pris normalement la veille et le matin de l'examen avec une petite gorgée d'eau.

Le matin de l'examen, merci de ne pas appliquer de crème pour le corps afin que les électrodes d'enregistrement puissent bien adhérer à votre peau, sur le ventre. Merci de vous vêtir d'un T-shirt en coton (pas de vêtement synthétique) pendant la durée de votre examen.

-Que se passe-t-il pendant l'examen ?

Après que l'assistante médicale vous ait interrogé sur les contre-indications éventuelles à l'examen, les capteurs d'enregistrement sont posés et vous avalez la capsule PILLCAM.

Vous pourrez quitter le cabinet dès après la mise en place de l'équipement (environ vers 8h30), et pendant tout le temps de l'enregistrement des images, avant d'y revenir vers 16h.

Pendant la période d'enregistrement, il est souhaitable que vous vérifiez toutes les 15 minutes que le petit voyant lumineux du boîtier bleu clignote bien en continu. Si ce n'est pas le cas, nous vous laisserons un numéro d'urgence pour nous contacter.

-Après avoir avalé la capsule, vers 8h30 le matin de l'examen, vous ne pourrez pas manger ni boire pendant deux heures (soit entre 8h30 et 10h30, le temps de l'enregistrement de la partie initiale de votre intestin).

-Après deux heures d'enregistrement (soit dès 10h30), vous pourrez boire de l'eau.

-Après quatre heures trente (soit dès 13h), vous pourrez manger très léger et prendre vos médicaments.

-A 16h00, nous vous attendons pour le retour de l'appareillage et que nous puissions retirer les capteurs et la ceinture d'enregistrement. Vous pourrez ensuite immédiatement rentrer chez vous ou retourner au travail. La transmission des images pouvant être perturbée par des interférences (natels,), nous vous recommandons de bien vouloir vous tenir éloignés d'appareils à transmission sans fil ou source de champs électromagnétique.

Vous ne devez en aucun cas déconnecter l'équipement ou retirer la ceinture durant toute la période d'enregistrement.

-Que se passe-t-il après l'examen?

Dès que la lecture des 8 heures d'enregistrement sera faite par votre médecin, celui-ci vous contactera pour vous communiquer le résultat de l'examen.

Au vu de la longueur de chaque enregistrement, il faut compter minimum 10 jours pour obtention des résultats complets.

La capsule s'éliminera spontanément par les voies naturelles (selles) dans les 1 à 5 jours (24 à 120 heures) après l'examen, en fonction de votre temps personnel de transit intestinal. La capsule est à usage unique et sa récupération n'est pas nécessaire.

Surveillez l'évacuation de la capsule, si vous ne pouvez pas affirmer clairement son évacuation, une radiographie peut s'avérer nécessaire. Une IRM est strictement interdite après vidéo capsule si celle-ci n'est pas éliminée après certitude.

Si vous n'êtes pas sûr d'avoir éliminé la capsule et si vous avez des nausées, douleurs abdominales ou vomissement inhabituels, contactez le natel du CYGNE pendant les heures ouvrables, ou les urgences des eHnv d'ou nous serons joignables en dehors des heures ouvrables de votre centre ambulatoire.

-Avez-vous d'autres questions?

Si vous avez d'autres questions concernant l'examen programmé de votre capsule de l'intestin grêle, veuillez nous contacter. Ne signez pas le consentement si vous avez encore des questions à nous poser concernant cet examen.

www.cygnemed.ch